



N° _____ / MFPTMA

رقم : / و.و.ع.ع

008

17 JUN 2016
Nouakchott, le : انواكشوط في

Le Ministre

الوزير

A
Messieurs et Mesdames
les Ministres

Objet : Mise en place de la nouvelle réglementation de la fonction publique

Le nouveau dispositif législatif et réglementaire régissant le personnel de l'Etat et ses établissements publics à caractère administratif vient d'être parachevé et des arrêtés reversant les fonctionnaires de l'Etat dans les nouveaux corps de la fonction publique prévus par ce dispositif viennent d'être complètement finalisés.

En conséquence, la gestion administrative et financière relative à la carrière des fonctionnaires de l'Etat doit s'effectuer désormais conformément à cette nouvelle réglementation.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous informons, par la présente, que toute opération de gestion des personnels doit s'effectuer obligatoirement conformément à ces nouvelles dispositions.

A toutes fins utiles, les services de la fonction publique restent à la disposition de vos départements respectifs pour apporter tout éclaircissement lié à la mise en œuvre de cette nouvelle réglementation régissant les personnels de l'Etat.

Syedna Ali Ould Mohamed Khouna

Ampliatiions :

- PM
- MSGP
- CHRONO

